



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 25 février 2021

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : trois propositions pour la place de la Paix.

Lyon 1er Adt / Créer – Fiche N°24

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN
Adjoint à la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Suite à notre visite de terrain du jeudi 4 février dernier, je vous écris pour faire trois propositions au sujet de la place de la Paix.

1/ Supprimer une entrée-sortie sur les deux existantes

Il y a de temps en temps, en pleine journée, une intrusion automobile sur la place piétonne de la Paix (→ voir photo page 2).

En soirée, c'est quasiment tout le temps le cas, notamment les jeudi, vendredi, samedi et veilles de jours fériés. Cette place devenant alors un mini-parking pour noctambules.

Quand je vous ai dit cela lors de notre visite de terrain, vous m'avez répondu que vous ne constatiez pas cette situation. Or, monsieur l'Adjoint, **il ne faut surtout pas oublier ceci** : vous êtes entré en fonction en juin 2020 et donc dans une période tout à fait historique, période qui ne correspond absolument pas à la situation existante dans ce micro-quartier en période normale. Je puis vous assurer que, quand nous allons sortir définitivement du Covid, du couvre-feu et que tous les lieux nocturnes vont rouvrir, l'invasion automobile nocturne sur cette place va recommencer de plus belle.

Or, cette intrusion diurne et cette invasion nocturne est grandement facilitée par le fait de l'existence de deux entrées-sorties sur cette petite place. C'est pourquoi **nous demandons la suppression de l'entrée-sortie située rue Terme**, à savoir tout près du restaurant « Frite alors ! » car, de toute façon, cet endroit ne permet certainement pas l'entrée du grand camion des pompiers sur la place alors que cela est largement possible par l'entrée-sortie située près de La Poste.

Si notre demande est acceptée, des potelets fixes remplaceront la chaîne existante.

2/ Installer une (ou deux) barrière pivotante

Que notre demande de suppression de l'entrée-sortie située rue Terme soit acceptée ou refusée par les Services concernés, nous demandons que les chaînes existantes avec cadenas-pompier soient supprimées. Et qu'elles soient remplacées par une (ou deux) barrière pivotante, mobilier urbain qui est incontestablement bien plus solide et surtout plus fiable que la chaîne (→ voir photo page 3).

3/ Installer trois bancs avec dossier

Mon Association demande l'installation côté nord de la place de trois bancs avec dossier. En effet, il n'est vraiment pas acceptable que des piétons voulant quelque peu se reposer ou bien simplement lire puissent devoir s'asseoir sur des marches d'escaliers !

Dans l'espoir que vous donnerez un avis favorable à ces trois demandes, je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Valentin LUNGENSTRASS / Adjoint au Maire de Lyon
- M. Fabien BAGNON / Vice-président métropolitain
- M. Sylvain JOURDAN / Mairie 1er Adt
- Le Progrès-Quartiers
- Site Internet DDP

Photo prise en pleine journée, en octobre 2020.

Imaginez – totalement hors Covid – ce qui se passe le soir dans ce micro-quartier de noctambules.



Une chaîne avec cadenas-pompier : un mobilier urbain très répandu mais qui depuis des années et des années a largement fait la preuve de son inefficacité la plus totale, non seulement à cet endroit précis mais en fait sur la totalité du territoire métropolitain.

